



Comité d'orientation de la gestion des stocks transfrontaliers

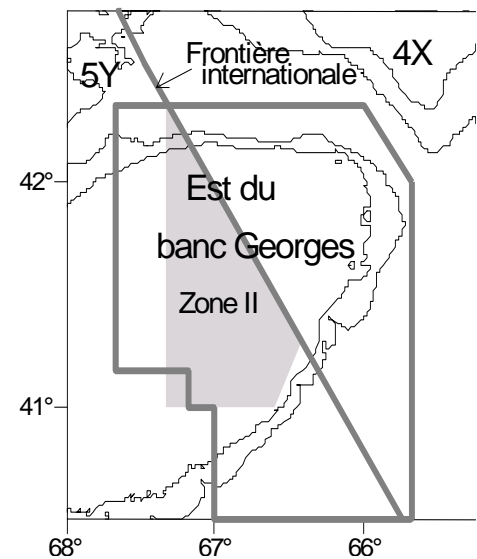
Document d'orientation 2006/01

Le Comité d'orientation de la gestion des stocks transfrontaliers (COGST), créé en 2000, est un comité mixte du secteur public et de l'industrie composé de représentants du Canada et des États-Unis. Ce comité a pour but d'orienter les stratégies de capture et les processus de partage et de gestion des ressources que doivent adopter les autorités canadiennes et américaines à l'égard des stocks transfrontaliers de morue, d'aiglefin et de limande à queue jaune du banc Georges. Le présent document résume le fondement des orientations de gestion données par le COGST aux deux pays pour l'année de pêche de 2007. Les consultations et documents de référence pertinents utilisés dans les délibérations du COGST sont énumérés à la fin du document.

Morue de l'est du banc Georges [5Zjm; 551, 552, 561, 562]

Orientation

En ce qui concerne la morue de l'est du banc Georges, le COGST a chiffré à 1 900 tm le TAC combiné du Canada et des États-Unis qui est le plus rationnel pour l'année de pêche de 2007. Cela correspond à un risque très faible, soit moins de 25 % de probabilité, de dépassement de $F_{\text{réf.}} = 0,18$ en 2007. À ce niveau d'exploitation, on dépasse le risque neutre (pour atteindre 60 % de probabilité) d'une diminution de la biomasse du stock de 2007 à 2008, mais le déclin est nominal. La part annuelle de chaque pays pour 2007 est fondée sur une combinaison des prises historiques (pondération de 25 %) et de la répartition de la ressource d'après les relevés au chalut (pondération de 75 %). La combinaison de ces facteurs aboutit à une part de 26 % pour les États-Unis et de 74 % pour le Canada, ce qui représente des quotas nationaux de 494 tm et 1 406 tm, respectivement, pour chacun de ces pays.



Stratégie de capture et points de référence

La stratégie consiste à faire en sorte que le risque de dépassement de la limite de référence de la mortalité par pêche ($F_{\text{réf.}} = 0,18$) reste de faible à neutre. Il conviendrait de réduire davantage les taux de mortalité par pêche quand les conditions du stock sont mauvaises, pour faciliter le rétablissement de ce dernier.



*Exploitation (pêche)***Prises, biomasse (milliers de tonnes métriques) et recrues (millions)**

		1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	Moy. ¹	Min. ¹	Max. ¹
Canada	Quota	3,0	1,9	1,8	1,6	2,1	1,2	1,3	1,0	0,7	1,3			
	Débarquements	2,9	1,9	1,8	1,6	2,1	1,3	1,3	1,1	0,6		6,8	0,6	17,8
	Rejets	0,5	0,4	0,4	0,1	0,1	0,1	0,2	0,1	0,3		0,1	0,0	0,5
États-Unis	Quota ³								0,3	0,3	0,4			
	Débarquements	0,6	0,8	1,2	0,7	1,4	1,4	1,8	1,0	0,1		4,2	0,1	10,6
	Rejets	0,0	0,0	0,0	0,0	0,1	0,0	0,1	0,1	0,2		0,0	0,0	0,2
Total	Quota								1,3	1,0	1,7			
	Prises	4,0	3,1	3,3	2,3	3,7	2,8	3,4	2,3	1,2		11,1	1,2	26,5
Biomasse des adultes ⁴		13,7	11,8	14,6	15,2	18,1	17,4	15,3	17,1	11,5	16,3	24,6 ²	8,5 ²	43,5 ²
Recrues d'âge 1		4,7	1,7	4,4	2,8	2,5	2,6	0,9	7,9	0,6		6,4	0,6	21,1
Mortalité par pêche ⁵		0,51	0,34	0,30	0,19	0,32	0,23	0,33	0,17	0,10		0,47	0,10	1,03
Taux d'exploitation		37 %	26 %	24 %	16 %	25 %	19 %	25 %	15 %	8 %		33 %	8 %	59 %

¹1978 – 2005²1978 – 2006³Année de pêche allant du 1^{er} mai de l'année en cours au 30 avril de l'année suivante⁴Âges 3 + au 1^{er} janv.⁵Âges 4-6

Les prises combinées du Canada et des États-Unis, qui se sont situées en moyenne à environ 17 900 tm entre 1978 et 1992, ont culminé à 26 000 tm en 1982, puis sont tombées à 1 800 tm en 1995, ont fluctué alentour de 3 000 tm jusqu'en 2003 et ont diminué à nouveau par la suite. En 2005, elles se chiffraient à 1 200 tm.

Le taux de mortalité par pêche parmi les âges 4-6 a augmenté considérablement entre 1989 et 1993, passant de 0,5 à 1,0. En 1995, la mortalité par pêche est tombée à $F_{\text{réf.}} = 0,18$, en raison de mesures de gestion restrictives, mais elle a ensuite fluctué au-dessus de $F_{\text{réf.}}$ jusqu'en 2004, année où elle est tombée à 0,17. Elle a de nouveau diminué en 2005, pour se situer à 0,10.

État de la ressource

La biomasse du stock d'adultes (âges 3 +) a sensiblement diminué, passant de 43 500 tm en 1990 à 8 500 tm en 1995, le plus bas niveau observé à ce jour. Elle est ensuite remontée à 18 000 tm en 2001, est descendue à 11 500 tm en 2005, mais est remontée à 16 300 tm au début de 2006. Une bonne partie de la hausse enregistrée à la fin des années 1990 était imputable à la croissance et à la survie jusqu'aux âges 5 + des classes d'âge de 1992, 1995 et 1996. La hausse de 2006 était due largement au recrutement de la classe d'âge de 2003. Les plus bas poids selon l'âge dans la population ces dernières années et le piètre recrutement général ont contribué à l'absence de rétablissement.

Productivité

La classe d'âge de 2003, dont on estime qu'elle compte 7,9 millions de poissons d'âge 1, est la première cohorte supérieure à la moyenne (6,4 millions) depuis la classe d'âge de 1990. Avant cette classe d'âge de 2003, celles de 1996 et 1998, chiffrées à plus de 4 millions, étaient les plus fortes depuis la classe d'âge de 1990. Les classes d'âge de 2002 et 2004, avec chacune un effectif inférieur à 1 million, sont les plus basses à ce jour. Le potentiel de productivité de la ressource est actuellement faible, en raison de la baisse du poids selon l'âge et d'une proportion relativement basse de recrues par reproducteur.

Évaluation du risque connexe à divers niveaux de prises en 2007

Risque de dépassement de $F_{\text{réf.}}$	25 % (risque faible)	50 % (risque neutre)	75 % (risque élevé)
Prises en 2007 (tm)	2 550 tm	2 900 tm	3 400 tm
Risque d'une baisse de la biomasse	25 % (risque faible)	50 % (risque neutre)	75 % (risque élevé)
Prises en 2007 (tm)	600 tm	1 500 tm	2 500 tm

Tel qu'indiqué dans le tableau ci-dessus, des prises combinées du Canada et des États-Unis d'environ 2 900 tm en 2007 correspondraient à un risque neutre (environ 50 %) de dépassement de $F_{\text{réf.}}$. De telles prises en 2007 représentent un risque élevé (plus de 75 % de probabilité) de diminution de la biomasse entre le début de l'année 2007 et le début de l'année 2008. Si les prises de 2007 étaient de 1 500 tm, le risque de diminution de la biomasse serait neutre (environ 50 %) et la mortalité par pêche se maintiendrait près de $F_{2005} = 0,1$. Des prises combinées du Canada et des États-Unis de 1 900 tm en 2007 se traduiraient par une diminution nominale de la biomasse en raison des faibles classes d'âge de 2002 et 2004, mais situeraient F sous le niveau de référence et sous le niveau de mortalité par pêche propice au rétablissement visé par les États-Unis.

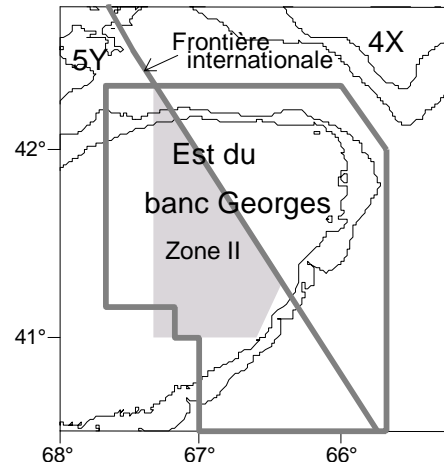
Considérations particulières

Dans la pêche du poisson de fond, la morue et l'aiglefin sont souvent capturés ensemble. Toutefois, leur capturabilité diffère et leurs captures ne sont pas nécessairement proportionnelles à leur abondance relative. Compte tenu des habitudes de pêche et des proportions de prises actuelles, la poursuite des objectifs de rétablissement du stock de morue limitera vraisemblablement les captures d'aiglefin. Des efforts supplémentaires s'imposent pour protéger la classe d'âge de 2003, qui est la première classe d'âge supérieure à la moyenne depuis celle de 1990. Étant donné le fort quota d'aiglefin, les rejets de morues provenant de la classe d'âge de 2003 pourraient être élevés et ils devraient donc faire l'objet d'un contrôle. Des modifications aux engins et aux habitudes de pêche, ainsi qu'une surveillance accrue, peuvent pallier cette éventualité.

Aiglefin de l'est du banc Georges [5Zjm; 551, 552, 561, 562]

Orientation

En ce qui concerne l'aiglefin de l'est du banc Georges, le COGST a chiffré à 19 000 tm le TAC combiné du Canada et des États-Unis qui est le plus rationnel pour l'année de pêche de 2007. Ce TAC représente un risque neutre (50 %) de dépassement de $F_{\text{réf.}}$ (0,26). On prévoit que la biomasse des adultes sera de 149 000 tm en 2007 et qu'elle augmentera de moins de 10 % en 2008. La part annuelle de chaque pays pour 2007 est fondée sur une combinaison des prises historiques (pondération de 25 %) et de la répartition de la ressource d'après les relevés au chalut (pondération de 75 %). La combinaison de ces facteurs aboutit à une part de 33 % pour les États-Unis et de 67 % pour le Canada, ce qui représente des quotas nationaux de 6 270 tm et 12 730 tm, respectivement, pour chacun de ces pays.



Stratégie de capture et points de référence

La stratégie consiste à faire en sorte que le risque de dépassement de la limite de référence de la mortalité par pêche ($F_{\text{réf.}} = 0,26$) reste de faible à neutre. Il conviendrait de réduire davantage les taux de mortalité par pêche quand les conditions du stock sont mauvaises, pour faciliter le rétablissement de ce dernier.

Exploitation (pêche)

Prises, biomasse (milliers de tonnes métriques) et recrues (millions)

	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	Moy. ¹	Min. ¹	Max. ¹
Canada													
Quota	3,2	3,9	3,9	5,4	7,0	6,7	6,9	9,9	15,4	14,5			
Débarquements	2,7	3,4	3,7	5,4	6,8	6,5	6,8	9,7	14,5		4,3	0,5	14,5
Rejets	<0,1	0,1	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1	0,1	0,1	0,1		0,1	<0,1	0,2
États-Unis													
Quota ⁶								5,1	7,6	7,5			
Débarquements	<0,1	0,3	0,4	0,2	0,6	0,9	1,6	1,8	0,5		2,2	<0,1	9,1
Rejets ²	0,1	<0,1	0	0	<0,1	<0,1	0,1	0,2	0,1		0,4	<0,1	7,6
Total													
Quota								15,0	23,0	22,0			
Prises	2,9	3,8	4,1	5,6	7,5	7,5	8,5	11,8	15,1		7,0	2,2	23,3
Biomasse des adultes⁴	22,0	24,3	29,7	34,4	46,5	40,5	73,8	68,7	50,6	122,7	41,8 ³	6,8 ³	122,7 ³
Recrues d'âge 1	17,0	7,2	26,0	10,9	72,2	4,3	1,8	338,4	8,6	27,9	28,3 ³	0,5 ³	338,4 ³
Mortalité par pêche⁵	0,12	0,15	0,14	0,16	0,19	0,19	0,18	0,17	0,29		0,29	0,08	0,59
Taux d'exploitation⁵	11 %	13 %	12 %	14 %	16 %	16 %	15 %	14 %	23 %		22 %	7 %	41 %

¹1969 - 2005

² les rejets n'ont pas été estimés en 1999-2000, mais on les tient pour négligeables.

³1931 - 1955, 1969 - 2005

⁴Âges 3 + au 1^{er} janv.

⁵Âges 4 +

⁶Année de pêche allant du 1^{er} mai de l'année en cours au 30 avril de l'année suivante.

Les prises combinées du Canada et des États-Unis ont diminué, passant de plus de 6 400 tm en 1991 à un seuil de 2 100 tm en 1995, puis elles ont oscillé entre 3 000 et 4 000 tm jusqu'en 1999, et ont depuis augmenté à 15 100 tm. Des prises plus importantes, atteignant jusqu'à 23 000 tm, ont été enregistrées à la fin des années 1970 et au début des années 1980, mais les prises ont diminué par la suite et fluctué alentour de 5 000 tm du milieu à la fin des années 1980.

La mortalité par pêche parmi les âges 4 + a fluctué entre 0,2 et 0,4 dans les années 1980 et elle a nettement augmenté entre 1989 et 1993, pour se situer à environ 0,6, soit la plus haute jamais enregistrée. Depuis 1995, la mortalité par pêche est inférieure au niveau de référence, $F_{\text{réf.}} = 0,26$, mais elle a augmenté en 2005 et dépassé légèrement $F_{\text{réf.}}$.

État de la ressource

Après être tombée à un seuil de 8 600 tm en 1993, la biomasse des adultes (âges 3 +) a augmenté à 73 800 tm en 2003 et elle a diminué par la suite, pour se situer à 51 000 tm en 2005, mais, grâce à l'exceptionnelle classe d'âge de 2003, elle a de nouveau augmenté et atteint 123 000 tm en 2006, ce qui est plus élevé que la biomasse maximale de la période 1931-1955, qui était de 90 000 tm.

Productivité

Le recrutement s'est amélioré dans les années 1990 et la classe d'âge de 2003, estimée à 338 millions de poissons, est la plus élevée de toutes dans la série chronologique des évaluations (1931-1955 et 1969-2004). En revanche, les classes d'âge de 2001, 2002 et 2004 sont faibles (< 9 millions de poissons d'âge 1). Les premières estimations révèlent que la classe d'âge de 2005 (28 millions de poissons d'âge 1) se situe alentour de la moyenne. La productivité avait augmenté depuis les années 1980, en raison de la meilleure production de recrues par reproducteur et de la hausse du nombre de poissons plus vieux parmi la population. Toutefois, ces dernières années, la productivité a énormément baissé à cause de la diminution de la taille moyenne selon l'âge.

Évaluation du risque connexe à divers niveaux de prises en 2007

Risque de dépassement de $F_{\text{réf.}}$	25 % (risque faible)	50 % (risque neutre)	75 % (risque élevé)
Prises de 2007 (tm)	16 000 tm	19 000 tm	22 000 tm

Des prises combinées du Canada et des États-Unis de 19 000 tm en 2007 correspondraient à un risque neutre de dépassement de $F_{\text{réf.}} = 0,26$. Le risque de déclin de la biomasse n'est pas un facteur pertinent, parce que la biomasse est actuellement la plus élevée de la série chronologique des évaluations.

Considérations particulières

On pensait que l'exceptionnelle classe d'âge de 2003 allait contribuer de manière importante (32 %) aux prises de 2005. Or, sa contribution a été négligeable (1 %), car sa lente croissance a empêché son recrutement à la pêche. De ce fait, la mortalité par pêche s'est située au-dessus de $F_{\text{réf.}}$ parmi les vieux poissons en 2005. Ce phénomène a été exacerbé par les deux faibles classes d'âge qui précédaient celle de 2003. La lente croissance de la cohorte de 2003 continuera de se répercuter sur la pêche. Quoiqu'il soit

peu probable que le TAC fixé pour 2006 sera capturé, la mortalité par pêche parmi les âges pleinement recrutés (5 +) devrait être à nouveau supérieure à $F_{réf.}$. En raison de la forte abondance de la cohorte de 2003 et de sa faible croissance, les rejets de poissons de cette classe d'âge pourraient être élevés et il conviendrait de les surveiller.

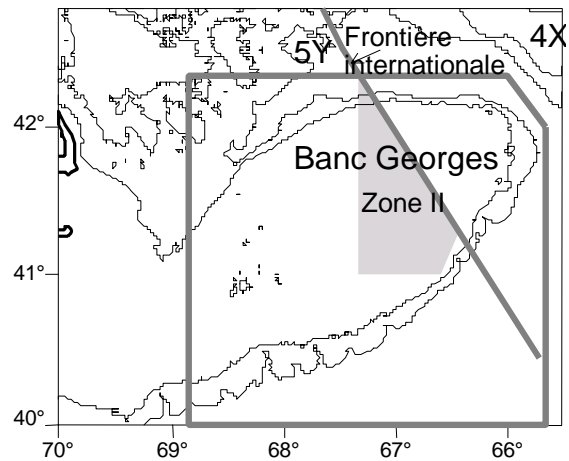
Compte tenu du fait que la biomasse est la plus élevée de la série chronologique et que récemment les prises ont été inférieures au TAC, la réduction du TAC recommandé paraît incongrue. Contrairement aux projections de prises faites pour 2006, celles de 2007 tiennent mieux compte des effets de la très lente croissance de la classe d'âge de 2003, tant en ce qui concerne le poids selon l'âge que le recrutement à la pêche.

Dans la pêche du poisson de fond, la morue et l'aiglefin sont souvent capturés ensemble. Toutefois, leur capturabilité diffère et ils ne sont pas nécessairement pris en quantité proportionnelle à leur abondance relative. Compte tenu des habitudes de pêche et des proportions de prises actuelles, la poursuite des objectifs de rétablissement de la morue restreindra vraisemblablement la capture de l'aiglefin. Étant donné le fort quota d'aiglefin, les rejets de morues provenant de la classe d'âge de 2003 pourraient être élevés et ils devraient donc faire l'objet d'un contrôle. Des modifications aux engins et aux habitudes de pêche, ainsi qu'une surveillance accrue, peuvent pallier cette éventualité.

Limande à queue jaune du banc Georges [5Zhjmn; 522,525, 551, 552, 561, 562]

Orientation

En ce qui concerne la limande à queue jaune du banc Georges, le COGST a chiffré à 1 500 tm le TAC combiné du Canada et des États-Unis qui est le plus rationnel pour l'année de pêche de 2007. Cela correspond à une valeur F de 0,31 et représente un risque de dépassement de $F_{réf.} = 0,25$ supérieur à 50 %. Toutefois, avec des prises de 1 500 tm en 2007, la biomasse des âges 4 + devrait augmenter de 43 %. La part annuelle de chaque pays pour 2007 est fondée sur une combinaison des prises historiques (pondération de 25 %) et de la répartition de la ressource d'après les relevés au chalut (pondération de 75 %). La combinaison de ces facteurs aboutit à une part de 72 % pour les États-Unis et de 28 % pour le Canada, ce qui représente des quotas nationaux de 1 080 tm et 420 tm, respectivement.



Stratégie de capture et points de référence

La stratégie consiste à faire en sorte que le risque de dépassement de la limite de référence de la mortalité par pêche ($F_{réf.} = 0,25$) reste de faible à neutre. Il conviendrait de

réduire davantage les taux de mortalité par pêche quand les conditions du stock sont mauvaises, pour faciliter le rétablissement de ce dernier.

Exploitation (pêche)

Prises, biomasse (milliers de tonnes métriques) et recrues (millions)

		1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	Moy.	Min. ¹	Max. ¹
Canada	Quota	0,8	1,2	2,0	3,0	3,4	2,9	2,3	1,9	1,7	0,9			
	Débarquements	0,8	1,2	2,0	2,9	2,9	2,6	2,1	0,1	<0,1		0,6	<0,1	2,9
	Rejets	0,4	0,7	0,6	0,4	0,8	0,5	0,8	0,4	0,3		0,5	0,3	0,8
États-Unis	Quota ²								6	4,3	2,1			
	Débarquements	1,0	1,8	2,0	3,7	3,8	2,5	3,3	6,2	3,3		5,0	0,4	15,9
	Rejets	<0,1	0,1	0,5	0,4	0,3	0,2	0,4	0,5	0,5		0,6	<0,1	3,0
Total	Quota								7,9	6,0	3,0			
	Prises	2,3	3,8	5,0	7,4	7,9	5,9	6,6	7,3	4,2		6,8	1,2	17,2
Biomasse des adultes ³		5,1	6,4	7,9	10,3	10,7	9,2	11,3	9,1	5,7	5,4	7,5 ²	2,0 ²	26,4 ²
	BSR	5,7	7,0	9,5	10,4	9,4	10,5	10,4	6,4	5,4		7,7	2,6	21,9
Recrues d'âge 1		18,4	23,9	25,5	21	23,7	15,9	17,1	11,9	9,2		22,3	6,6	70,1
Mortalité par pêche ⁴		0,71	0,78	0,70	0,89	0,95	0,62	0,58	1,92	1,37		1,07	0,58	1,92
Taux d'exploitation ⁴		47 %	50 %	46 %	54 %	56 %	42 %	40 %	80 %	69 %		59 %	40 %	80 %

¹1973 - 2005

²1973 - 2006

³Âges 3 + au 1^{er} janv.

⁴Âges 4 +

⁵Année de pêche allant du 1^{er} mai de l'année en cours au 30 avril de l'année suivante

Les prises combinées du Canada et des États-Unis dans le stock de limande à queue jaune du banc Georges ont culminé à environ 20 000 tm du milieu des années 1960 au milieu des années 1970. Elles ont augmenté de 1995 à 2001, se sont situées chaque année en moyenne à 6 600 tm de 2002 à 2004, puis sont tombées de 7 275 tm en 2004 à 4 150 tm en 2005. En 2004 et 2005, les prises totales ont été inférieures au TAC.

La mortalité par pêche parmi les poissons des âges 4 + pleinement recrutés s'est située alentour ou au-dessus de 1,0 entre 1973 et 1994; elle a fluctué entre 0,6 et 0,9 de 1995 à 2003, a augmenté à 1,92 en 2004, puis a diminué à 1,37 en 2005. La mortalité par pêche a été bien supérieure au point de référence ($F_{\text{réf.}} = 0,25$) sur toute la série chronologique, ce qui contredit les évaluations d'avant 2005, selon lesquelles F était inférieure à $F_{\text{réf.}}$ depuis 1995.

État de la ressource

Deux méthodes d'évaluation ont été envisagées par le CERT. L'APV de base continue de présenter un profil rétrospectif, l'actualisation abaissant sous les valeurs établies précédemment les estimations de la biomasse; cela nuit à l'interprétation des résultats, quoique ce profil rétrospectif soit bien moins important que les années précédentes. L'APV avec changement majeur ne présentait pas de profil rétrospectif et actualisait à la hausse autant qu'à la baisse les estimations antérieures. Contrairement à l'APV de base, l'APV avec changement majeur reflète la tendance récente à la baisse observée dans les trois relevés et c'est sur elle qu'on s'est fondé pour formuler l'avis de gestion de 2007.

D'après l'APV avec changement majeur, la biomasse de la population (âges 3+) a augmenté après avoir connu un seuil de 2 200 tm en 1995, pour se situer à 11 300 tm en 2003, puis elle est tombée à 5 450 tm au début de 2006. La biomasse du stock de reproducteurs en 2005 a été estimée à 5 400 tm.

Productivité

Le recrutement s'est amélioré par rapport au milieu des années 1990; il se situait en moyenne à 23,5 millions de poissons d'âge 1 de 1998 à 2001, mais il a depuis diminué et se chiffrait à 9,2 millions en 2005. Les évaluations précédentes avaient dénoté la présence de quelques vagues de fort recrutement à la fin des années 1990 et au début des années 2000, mais on estime maintenant que ces cohortes sont beaucoup plus petites qu'on le croyait. La structure d'âges tronquée (moins de poissons des âges 6+) et le fait que dans les relevés la limande était présente dans moins d'endroits révèlent que la productivité actuelle de la ressource est peut être limitée par rapport à ses niveaux historiques.

Risques associés à divers niveaux de prises en 2007

Risque de dépassement de $F_{réf.}$	25 % (risque faible)	50 % (risque neutre)	75 % (risque élevé)
Prises de 2007 (tm)	1 024 tm	1 250 tm	1 448 tm

Tel qu'indiqué dans le tableau susmentionné, des prises combinées du Canada et des États-Unis d'environ 1 250 tm en 2007 correspondraient à un risque neutre (probabilité de 50 %) de dépassement de $F_{réf.}$. Une pêche à $F_{réf.}$ en 2007 produira une augmentation de 66 % de la biomasse médiane des âges 3+, qui passera de 5 600 tm en 2007 à 9 200 tm en 2008. Cette augmentation est attribuée en bonne part à l'effectif présumé de la classe d'âge de 2005, qui n'a pas encore été estimé.

La décision de fixer le TAC à 1 500 tm est fondée sur les raisons suivantes :

- Bien que le TAC recommandé soit associé à un taux de mortalité par pêche légèrement supérieur au niveau de référence (0,25), la mortalité par pêche tomberait à 0,31, par rapport à 1,37 en 2005 et 0,83 en 2006.
- Le TAC recommandé ne nuirait pas au rétablissement du stock. Avec des prises de 1 500 tm en 2007, la biomasse des âges 4+ devrait augmenter de 43 %.
- Des changements dans l'état du stock (il n'y avait pas autant de poissons qu'on l'avait pensé) et les diminutions récentes observées dans les indices des relevés ont abouti à d'importantes réductions du TAC depuis 2005 (6 000 tm en 2005, 3 000 tm en 2006 et, selon la recommandation, 1 500 tm en 2007). Ce rapide déclin a des conséquences socio-économiques importantes qui ont été prises en considération en plus des objectifs de conservation.

Considérations particulières

L'APV avec changement majeur reflète de grandes augmentations inattendues de la capturabilité dans le relevé depuis le milieu des années 1990. On n'a pas déterminé les causes de ces changements importants dans la capturabilité au cours des relevés. Celle-ci représente un rapport entre l'indice du relevé et l'estimation de l'effectif de la population. Il semble pertinent de considérer ces changements dans la capturabilité lors des relevés

comme la manifestation de processus inconnus ayant modifié ce rapport. L'incapacité de donner une explication plausible à ces changements engendre une incertitude dans la présente évaluation par rapport à d'autres évaluations. Toutefois, les résultats de l'APV avec changement majeur reflètent plus étroitement le déclin de l'abondance observé dans les trois relevés et c'est donc le modèle privilégié pour fonder les décisions de gestion.

Si le TAC de 3 000 tm est capturé en 2006, la mortalité par pêche sera de 0,83, ce qui est bien supérieur à $F_{\text{réf.}} = 0,25$. Avec l'ajout des données de relevé les plus récentes, le déclin de la ressource se révèle maintenant beaucoup plus grand qu'on l'avait estimé dans l'évaluation de l'an dernier. La mortalité par pêche associée au TAC de 2006 est de ce fait très supérieure à l'estimation qu'on en avait faite dans l'évaluation de 2005.

Bibliographie

Gavaris, S., R. Mayo. and L. O'Brien 2006. Update of allocation shares for Canada and the USA of the transboundary resources of Atlantic cod, haddock and yellowtail flounder on Georges Bank through fishing year 2007. Document de référence du CERT 2006/03.

CERT. 2006. Morue de l'est du banc Georges. Rapport du CERT sur l'état des stocks 2005/04.

CERT. 2006. Aiglefin de l'est du banc Georges. Rapport du CERT sur l'état des stocks 2005/02.

CERT. 2006. Limande à queue jaune de l'est du banc Georges. Rapport du CERT sur l'état des stocks 2005/03.

Consultations

Comité d'évaluation des ressources transfrontalières (CERT), Woods Hole, Massachusetts, du 13 au 16 juin 2006.

Comité d'orientation de la gestion des stocks transfrontaliers. Consultation publique au Canada (à Yarmouth, Nouvelle-Écosse), le 24 juillet 2006.

New England Fishery Management Council, Groundfish Oversight Committee, Portland, Maine, le 24 août 2006.